

# Violences et harcèlement dans les ESSMS : Quelles réalités et quelles perspectives ?



## Vos Attentes

- Savoir faire face à des situations de violence au sein des structures
- Comment réagir face à des situations de harcèlement moral ou sexuel
- Savoir lutter contre les violences institutionnelles par le respect des droits fondamentaux des bénéficiaires
- Savoir identifier les violences éducatives ordinaires et les faire disparaître

Les actes de violence envers les professionnels se multiplient dans le secteur de la santé et le secteur médico-social. Quels sont les droits des professionnels concernés et quelle attitude doivent-ils adopter ? Ont-ils le droit de déposer plainte ? Leur employeur peut-il le leur interdire, ou au contraire, doit-il le faire à leur place ? Comment faire quand les forces de l'ordre refusent de recevoir la plainte ?

Bien qu'évoquant la « bientraitance », il arrive parfois que les Institutions provoquent involontairement la violence. Elle peut alors s'exercer envers le personnel, ou envers les bénéficiaires qui peuvent ressentir la violence de leur prise en charge ou avoir l'impression, à tort ou à raison, de la subir.

Une organisation bientraitante est-elle une réponse à apporter à la violence, ou faut-il au contraire renforcer le cadre légal des sanctions (fin de prise en charge, exclusion, etc.) ?

## Contenu pédagogique

### Faire face à des situations de violence au sein de la structure

- La violence entre bénéficiaires
- La violence envers les professionnels
- Les violences institutionnelles et les violences éducatives ordinaires

### Faire face à des situations de harcèlement moral ou sexuel

### Réagir face aux situations de violence ou de harcèlement

- Le dépôt de plainte
- La responsabilité disciplinaire
- La vulnérabilité de la victime
- Les procédures de signalement

### Lutter contre les violences institutionnelles par le respect des droits fondamentaux des bénéficiaires

- Le respect de la vie privée
- Le respect de la loi, de l'autorité parentale
- Le respect des convictions religieuses
- Le respect de la confidentialité, du secret professionnel
- Le respect des choix de vie
- Le choix du référent
- Le respect du bénéficiaire en tant qu'acteur de sa prise en charge

### Élaborer un règlement intérieur et une organisation bientraitantes

### Boîte à outils

- Supports de cours et références légales, informations concrètes et pratiques

## Animation de la formation

Pierre-Brice LEBRUN, Enseignant en droit dans le secteur social et médico-social

## Public

Directeurs, Cadres, Travailleurs sociaux et médico-sociaux, Professionnels de la santé et de l'éducation, Bénévoles associatifs

## Durée et prix

1 JOUR / 7 HEURES

INTER : 395 € - INTRA : NOUS CONSULTER

## Dates et lieux de la formation inter

24 mars 2020 – 24 septembre 2020 - BORDEAUX